



Objet : Élections de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion 2021

Du 27 octobre au 9 novembre 2021, vous êtes appelés à voter pour vos représentants au sein de votre Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) : des femmes et des hommes, chef(fe)s d'entreprises comme vous, qui siègeront au sein de votre CCI.

La CCI est administrée par des élu(e)s, chef(fe)s d'entreprises : c'est ce qui fait la force de notre établissement et de son expertise au service des entreprises ressortissantes de la CCI.

Nous vous informons que l'équipe d'assistance de la CCI Réunion est mobilisée et joignable via :

- Une adresse mail dédiée : electionsconsulaires2021@reunion.cci.fr
- Par téléphone : **0262942105**

Si vous n'avez pas reçu votre matériel de vote, veuillez adresser votre demande de matériel de substitution à l'adresse suivante : electionsconsulaires2021@reunion.cci.fr en précisant l'objet « **Demande de matériel de substitution** » et en **joignant obligatoirement les pièces suivantes** :

- Une demande **signée de façon manuscrite** par l'électeur et scannée,
- Copie de la **carte d'identité** ou du **passport en cours de validité** scannée,

En précisant :

- **Nom, prénom** et **date de naissance** de l'électeur,
- **SIRET de(s) entreprises concernées** par la demande,
- **Adresse mail** sur laquelle sera envoyée le matériel de substitution.

Toute anomalie ou absence d'un des éléments mentionnés ci-dessus entraînent un refus d'affectation de matériel de substitution.

Cette assistance sera disponible du **lundi au jeudi**
de **08h30 à 12h30** et de **13h30 à 16h00**
et le **vendredi** de **08h30 à 12h30**.

IMPORTANT

Seules les demandes de matériel de substitution **complètes** et **envoyées avant le 09/11/2021 à 12h30**, seront traitées.

La CCI Réunion rappelle que le vote est strictement personnel et n'a mandaté aucun de ses agents pour vous contacter afin de récupérer votre matériel de vote.